



Appel à proposition d'articles pour la revue

Agora débats/jeunesses

n° 92 (2022.3)

« Les politiques locales de la jeunesse : nouvelles questions, nouveaux enjeux ? »

Dossier coordonné Patricia Loncle (EHESP - Arènes) Emmanuelle Maunaye (Université de Rennes 1 - Arènes)

Le dernier numéro dédié aux politiques locales de jeunesse dans la revue *Agora débats/jeunesses* date de 2007. Treize ans plus tard, il nous semble intéressant de revenir sur ces politiques publiques et de nous interroger sur les évolutions qui les ont concernées au cours de cette période. En effet, si un certain nombre d'interrogations demeurent (les dynamiques de territorialisation et les inégalités territoriales, la transversalité et la nécessité ou non de développer un ciblage ou des démarches de discrimination positive), d'autres sont apparues depuis lors : la prise en compte des « nouveaux » échelons territoriaux (les régions et les intercommunalités) dans un jeu d'acteurs déjà très dense, la nécessité ou non de trouver un *leader* pour les politiques locales de jeunesse qui apparaissent particulièrement dispersées, le retrait sans cesse accentué de l'État (central et déconcentré), la montée en puissance des institutions européennes, le développement des politiques rurales, l'adaptation des réponses aux différentes problématiques sociales vécues par les jeunes (notamment du point de vue de la capacité des politiques locales à soutenir les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte)...

C'est à la fois pour revenir sur les enjeux déjà pointés il y a treize ans et pour examiner les nouvelles problématiques des politiques locales de jeunesse que nous proposons ce numéro. L'intérêt pour les politiques locales de la jeunesse peut ainsi s'exprimer à différents points de vue :

Évolutions récentes des politiques locales de jeunesse

Tout d'abord, on peut souligner un besoin d'identification, de repérage, de ces politiques publiques. Dans la mesure où elles sont dispersées (à la fois en termes d'acteurs mobilisés, d'échelons d'intervention, de thématiques développées et de publics ciblés) et souvent peu lisibles, leur réalité reste assez largement inexplorée. Des contributions permettant de mettre en évidence les processus de décision et de mise en œuvre des politiques locales de jeunesse (du point de vue des acteurs mobilisés, de la définition des problèmes publics ou bien encore des budgets alloués) ainsi que les tensions et apports des intercessions territoriales seraient particulièrement bienvenues pour ce numéro.

Les interactions entre l'État et les collectivités locales en matière de politiques de jeunesse

Ensuite, la question des liens entre politiques locales de la jeunesse et politiques étatiques (centrales et déconcentrées) apparaît singulièrement méconnue. La plupart des travaux dédiés à ces politiques publiques prennent en compte soit leur dimension nationale soit leur dimension locale. Or, dans les territoires, les modalités de partenariat, de coopération et d'échange entre ces acteurs apparaissent

très fréquentes et soulèvent de nombreuses questions en termes de leadership et de définition des intérêts communs aux différentes parties. Des contributions permettant de revenir sur ces modalités de coconstruction de l'action publique (sur les apports et sur les difficultés) seraient très utiles pour saisir la complexité des montages expérimentés.

Les politiques locales de jeunesse en contexte

Par ailleurs, l'analyse de ces politiques publiques est souvent peu située par rapport aux réalités des autres pays, par rapport à d'autres périodes historiques ou encore par rapport à d'autres secteurs de politiques publiques. Pourtant, on peut constater des circulations et des importations dans les modèles de politiques locales mises en œuvre d'un point de vue transnational ou trans-sectoriel. C'est pourquoi, pour ce numéro, nous accueillerions avec plaisir des contributions permettant de comprendre les influences (pratiques ou cognitives) qui traversent les politiques publiques locales de la jeunesse, que ces influences émanent d'autres horizons territoriaux, d'autres périodes historiques ou d'autres sphères décisionnelles.

La prise en compte de la parole des jeunes dans les politiques locales de jeunesse

Aussi, l'adaptation de ces politiques publiques locales aux besoins des publics concernés est rarement questionnée. Si de nombreuses expériences de participation et de consultation des jeunes ont été développées au cours des deux dernières décennies (qu'il s'agisse de saisir les jeunes à l'étape de la formulation de la politique publique, pour le suivi de la mise en œuvre ou bien encore au moment de son évaluation), l'influence de ces initiatives sur les contenus de l'action publique reste incertaine. C'est pourquoi, des propositions qui permettraient de comprendre quelles sont les conditions de prise en compte de la parole des jeunes (en termes de diagnostics territoriaux ou d'expériences de participation) dans les politiques publiques des territoires seraient les bienvenues.

L'importance du local dans les politiques de jeunesse

Pour conclure, alors que les politiques nationales tendent à décroître (voire à disparaître), alors que les institutions européennes ne s'autorisent pas à interpellier directement les territoires infranationaux pour renforcer l'action en matière de jeunesse, il nous semble donc que s'intéresser aux politiques locales de la jeunesse est tout à fait important aujourd'hui, car c'est à cet échelon que l'on peut identifier des initiatives, des avancées mais également des inégalités fortes dans le territoire de la métropole et dans les territoires ultramarins. Des contributions décrivant les réalités de ces territoires hors de la métropole seraient particulièrement appréciées.

Bibliographie indicative :

Angot Sylvère, *La « modernisation de l'état », indifférente à l'expertise des services en territoires, La Réforme de l'Administration Territoriale de l'État dans les domaines de la Cohésion sociale et du Développement durable (2009-2015)*, Thèse de doctorat en sociologie de l'université de Paris-Est, janvier 2020.

Bequet Valérie, *Analyser la construction des pratiques citoyennes des jeunes : objets, résultats et perspectives de recherche*, Habilitation à diriger les recherches en sociologie, Université de Nanterre, 2013.

Chevalier Tom, *La jeunesse dans tous ses Etats*, Paris, PUF, 2018.

Hbila Chafik, *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse*, thèse de doctorat en sociologie de l'université de Rennes 1, Rennes, 2012.

Lima Léa, *Pauvres jeunes, Enquête au cœur de la politique sociale de la jeunesse*, Nîmes, Champ social, 2016.

Loncle Patricia, *Politiques de jeunesse, les enjeux de l'intégration*, PUR, Rennes, 2010.

Moalic Maëlle Parisse Jordan, *Les politiques de jeunesse des conseils régionaux. Entre recomposition des compétences et affirmation inégale d'un rôle de coordination*, INJEP, IAS n°37, 2020.

Nico Magda, Taru Marti, (eds.) *Needles in haystacks finding a way forward for cross-sectoral youth policy*. Strasbourg, Council of Europe Publishing; 2017.

Parisse Jordan, *Réforme territoriale et réorganisation de l'état : quels enjeux pour les politiques de jeunesse ?*, Paris, INJEP, 2019.

Poisson Fransez, *Collectivités locales et actions publiques en direction des jeunes : les actions des adolescents et adultes dans les expériences nouvelles d'engagement en France et au Québec*, thèse de doctorat en science politique, de l'Ecole nationale d'administration publique et de l'Université de Rennes 1, octobre 2018.

Vial Benjamin, *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature*, Paris, INJEP Notes &rapports, 2018.

Walther Andreas, Batsleer Janet, Loncle Patricia, Pohl Axel (eds.), *Young people and the struggle for participation. Contested practices, power and pedagogies in public spaces*. London, Routledge, 2019.

CALENDRIER

- **1er juillet 2021**: remise des propositions d'articles (1 à 2 pages avec la problématique, la méthodologie et le plan de l'article et une courte notice biographique) à envoyer aux deux coordonnatrices.
- **20 juillet 2021** : sélection des propositions d'article et réponse aux auteurs et autrices.
- **15 octobre 2021** : remise des articles aux coordinateurs.
- **10 décembre 2021**: évaluation des articles et retours aux auteurs et autrices
- **Octobre 2022** : parution du numéro.

Les articles (entre 30 000 et 35 000 signes) préciseront la problématique, les données empiriques mobilisées, le cadre dans lequel l'étude a été menée, la méthodologie employée et les résultats obtenus.

COORDINATION DU NUMERO

Patricia Loncle – patricia.loncle@ehesp.fr

Emmanuelle Maunaye – emmanuelle.maunaye@univ-rennes1.fr